



## Conseil Général des Bouches-du-Rhône

# DGAS

## **Mobilisés, les personnels de secrétariat des pôles d'insertion, et des MDS se sont réunis le 11 avril 2013**

**Depuis plusieurs mois les personnels catégories C des secrétariats des services déconcentrés, comme les pôles d'insertion, pôles inspecteurs ou MDS demandent à la Collectivité :**

- ✓ la reconnaissance de leur mission d'accueil par l'attribution d'une NBI à 15 points
- ✓ une compensation financière convenable au vu de leur investissement permanent dans des tâches de catégorie B
- ✓ l'attribution d'un montant de reliquat fixe et garanti et sans part variable soit 1490 euros (300 euros part fixe +1190 euros part variable)
- ✓ l'attribution d'un régime indemnitaire aux agents issus de l'ex-DDASS égal au maximum revendiqué par les agents C de la filière administrative
- ✓ une semaine de détente
- ✓ Une mise en adéquation entre leur classification (C2, C3, C4) et l'évolution de leurs tâches au fil des années
- ✓ des effectifs supplémentaires afin de faire face à la croissance exponentielle des tâches à accomplir...

Si la collectivité a, l'an dernier, fait un geste en faveur de ces catégories, ce dernier ne suffit pas à apaiser le désarroi de ces collègues très en difficultés et en charge de dispositifs pilotes du département.

**Le personnel réunit en assemblée générale a décidé de déposer un préavis de grève reconductible à partir du 21 mai 2013.**

Les agents sont aujourd'hui en attente d'être reçus pour exposer leurs revendications. Nous vous informerons des résultats de cette rencontre. Le personnel viendra vous rencontrer les 13 et 14 mai 2013 sur vos lieux de travail afin de discuter des modalités d'actions.

**Mobilisons-nous ! Tous en grève  
Mardi 21 mai 2013 dès 9h00  
Dans l'atrium de l'Hôtel du Département**